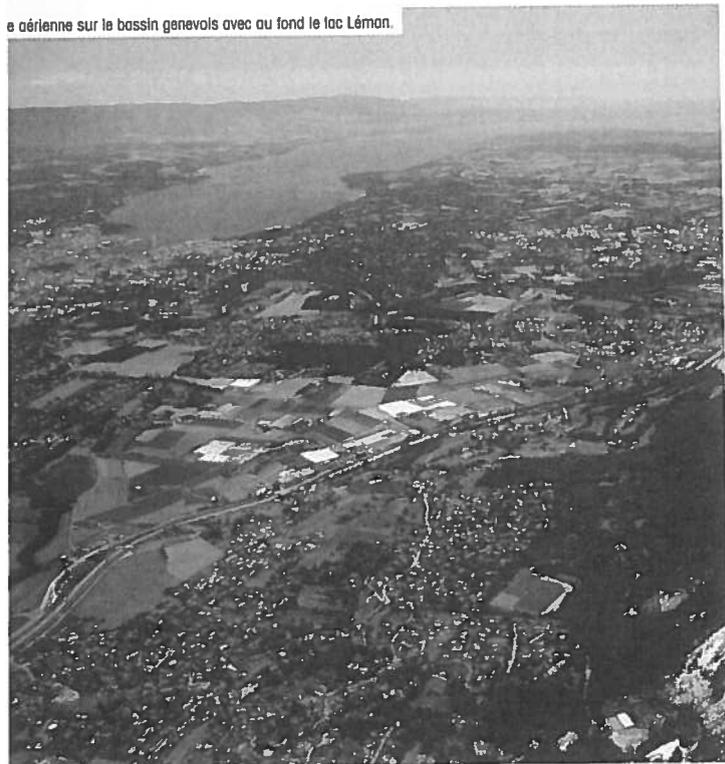


Y a-t-il un équilibre dans les flux financiers transfrontaliers au sein du Grand Genève ?

En mars dernier, Bernard Gaud [président de la communauté de communes du Genevois pendant 13 années], a présenté une étude réalisée avec l'aide de Bernard Comoli, Louis Carrier et Pierre André

Romanens. L'objectif étant d'observer l'état des flux financiers au sein de l'agglomération transfrontalière. Une étude très intéressante, ayant le grand mérite de tenter d'établir une vision objective des intérêts financiers croisés que véhicule notre région. Même si l'étude ne peut être considérée comme totalement exhaustive, elle permet de se faire une idée des équilibres de notre région et casse quelques lieux communs !

Vue aérienne sur le bassin genevois avec au fond le lac Léman.



Construire une agglomération efficace et solidaire sur des bases aussi peu objectives est difficile et la situation actuelle du Grand Genève le montre clairement.

Une étude prévue en 2013 puis abandonnée devait éclairer ce sujet. Reprise par quelques membres du forum d'agglomération et du manifeste du Grand Genève, elle offre aujourd'hui des termes de comparaison et quelques pistes de réflexion.

Les conséquences financières de la proximité de la frontière

• Pour Les Collectivités françaises

La Dotation Globale de Fonctionnement des collectivités frontalières (on entend par collectivités frontalières, des collectivités dont le pourcentage de frontaliers est supérieur à 20% de la population active) est inférieure de 40% à celle des communes non frontalières.

Les recettes de fiscalité économiques des communes frontalières sont inférieures de 57% par rapport aux non frontalières (entreprises à Genève et non en France) et pour les communes, ce déficit va jusqu'à 100%.

La fiscalité des transports (versement Transport payé par les entreprises et administrations françaises de plus de 9 salariés) est également affectée du fait de la situation des entreprises à Genève. Le versement transport dans l'Agglomération annecienne rapporte 104€ par habitant alors qu'il n'est que de 47€ dans l'agglomération annemassienne.

En matière d'investissement public, la politique des transports avec le RER transfrontalier, les trams et les lignes de bus représentent aussi un coût très élevé évalué à 730 millions€ sur 10 ans. Ces investissements sont ceux d'une ville centre et non

On affirme souvent que les flux financiers transfrontaliers sont totalement déséquilibrés et, selon de la position où l'on se trouve, pour les uns Genève fait des cadeaux à la France ou inversement, Genève profite de la France pour échapper à des charges et ainsi s'enrichir à bon compte.

d'une zone périurbaine. Les problèmes de logement conduisent à beaucoup construire en France et en particulier du logement social : 140 à 170€ par habitant pour les collectivités touchant la frontière contre 30 à 40€ par habitant pour les collectivités sans lien avec la frontière (hors Annecy qui est la préfecture).

• **Pour les Collectivités suisses**

La présence des frontaliers occasionne des dépenses ainsi que la fréquentation des équipements culturels, sportifs et autre par les résidents des communes françaises de la frontière. Une étude réalisée pour la ville de Genève l'évaluait à 36 millions CHF par année. En extrapolant ce chiffre à l'ensemble du canton on peut évaluer un montant double environ soit 72 millions CHF.

Equilibre des flux financiers ?

A partir des données, certes partielles collectées, on peut rechercher à calculer les flux financiers qui traversent la frontière et voir dans quel équilibre ou déséquilibre ils se trouvent.

Dans un travail récent, le professeur Hussy, calcule que, pour l'année 2009, le canton et les communes genevoises ont dépensé 22 355 CHF par habitant. Il en déduit justement que pour les 90 887 frontaliers recensés cette année-là, l'économie réalisée est de 2 millions 30 000 CHF puisque ces travailleurs sont formés et résident en France. On doit ensuite ajouter la masse fiscale prélevée sur leurs revenus soit environ 800 millions de francs. Il considère ensuite les dépenses réalisées par eux sur leurs lieux de travail, qu'il évalue à 20% de leurs salaires soit un milliard 200 millions de francs. Cette évaluation me paraît exagérée et je préfère considérer un montant de 200 CHF par semaine (repas, courses...) sur 48 semaines soit environ 872 millions de francs par année. Pour compléter ce calcul, je propose de tenir compte des frais de centralités que supportent les collectivités suisses. On connaît les charges de la ville centre de Genève pour le territoire français voisin (voir plus haut) estimées à 36 millions de francs par an. En extrapolant cette valeur à l'ensemble du canton je propose de retenir le double soit 72 millions par an. Il faut retirer encore le reversement de fonds frontaliers pour 2009 soit 209 millions.

- ▶ Economies pour le canton et les communes :
.....+ 2 030 000 000 CHF
- ▶ Fiscalité prélevée sur les frontaliers :
.....+ 800 000 000 CHF
- ▶ Dépenses des frontaliers sur le lieu de travail :
.....+ 872 000 000 CHF
- ▶ Reversement de fonds frontaliers en France :
.....- 209 500 000 CHF
- ▶ Charges de centralité du canton et des communes :
.....- 72 000 000 CHF
- ▶ **Résultat positif pour le canton de Genève :**
.....+ 3 420 500 000 CHF

Si l'on se place maintenant du côté français, on peut faire un calcul similaire en considérant la masse salariale rapatriée en France par les frontaliers soit 5 milliard 980 millions de francs en 2009 moins les dépenses réalisées en Suisse, soit 872 millions. Il faut y ajouter le reversement de fonds frontaliers soit 209 millions. Au chapitre des coûts publics, ils sont évalués en France en 2012 à 1151 milliard d'Euros pour tous les services publics de l'Etat, les collectivités, les services parapublics et de la sécurité sociale pour une population de 64 mille habitants soit 17899 euros par habitant ou environ 21 500CHF par habitant et pour 90 887 frontaliers un coût public de un milliard 900 millions de francs. Il faut encore considérer le coût du chômage des frontaliers en grande partie à la charge de la France soit environ 300 millions. On doit tenir compte des achats genevois dans le commerce français évalué à partir d'une étude de 2012 à 272 millions de francs et le résultat global ressort à :

- ▶ Salaires rapatriés en France par les frontaliers :
.....+ 5 986 000 000 CHF
- ▶ Reversements de fonds frontaliers en France :
.....+ 209 500 000 CHF
- ▶ Dépenses des Genevois dans le commerce français :
.....+ 272 000 000 CHF
- ▶ Sommes dépensées en Suisse par les frontaliers :
.....- 872 000 000 CHF
- ▶ Coûts publics en France pour les frontaliers :
.....- 1 900 000 000 CHF
- ▶ Coût du chômage des frontaliers :
.....- 300 000 000 CHF
- ▶ **Résultat positif pour la France :**
.....+ 3 395 500 000 CHF

On peut noter que ces échanges sont relativement équilibrés et que contrairement à une opinion répandue par les populistes, il n'y a pas un territoire qui fait des cadeaux à l'autre mais une relation équilibrée et gagnant-gagnant qui fait la richesse des deux territoires et montre leur interdépendance constructive. Pour aller plus loin dans cette analyse, il serait souhaitable d'affiner les données mais l'équilibre global ne semble pas devoir être notablement modifié.

Tout le travail à réaliser aujourd'hui est de maintenir des conditions cadres (aménagement de l'espace, urbanisme, déplacements, cohésion sociale, formation, logements, énergie, qualité de l'air, gestion de l'eau) qui permettent de renforcer les synergies, de les adapter à l'évolution de la population sans dégrader l'environnement.

Tout ce qui rapproche et construit le Grand Genève transfrontalier sur son vrai territoire de vie transfrontalier est bon pour les parties genevoise, vaudoise et française. Tout ce qui divise et retarde les projets est pénalisant pour ces mêmes trois parties.